

RÈGLEMENT de la Location de vacances L9

Rev. 07 Mar 2022

Bienvenue dans notre appartement !

Nous sommes heureux de vous recevoir dans notre location de vacances L9.

Pour un séjour agréable et sûr, nous vous prions de prendre connaissance du règlement intérieur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Direction, toujours disponible par téléphone pour vous renseigner ou vous assister.

- L9 est exclusivement réservé aux occupants de l'appartement : l'accès aux personnes non autorisées est donc interdit ; la visite d'éventuels hôtes externes doit être préalablement approuvée par la Direction.

- Vous pouvez prendre possession de l'appartement dès 15h00, le jour de votre arrivée. Il faudra ensuite le libérer à 10h00 au plus tard, le jour de votre départ.

- Tout occupant de l'appartement est responsable de ses effets personnels et objets de valeur laissés dans l'appartement ; le propriétaire n'est pas responsable de leur éventuelle appropriation par des tiers, qui se produirait malgré la présence d'un système antivol protégeant entièrement L9 contre les intrusions indésirables.

- Tout occupant est responsable de son comportement dans l'appartement et à ses abords ; en cas d'accident qui lui serait imputable, il sera tenu de réparer les dommages causés.

- toutes les informations nécessaires pour accéder à l'application web dédiée de l'appartement entièrement domotisé seront transmises au locataire avant son arrivée afin qu'il puisse, de manière autonome, ouvrir :

(a) la grille de la propriété pour garer son véhicule en toute sécurité sur le parking surveillé

b) le portail de l'immeuble

c) la porte d'entrée de L9.

- Le locataire recevra également un code d'accès personnel L9 à saisir sur un clavier à code pin situé à l'extérieur, au-dessus du bouton de la sonnette, pour une autre modalité d'accès pratique et indépendante.

- En cas de perte et/ou de détérioration du transpondeur, la Direction doit en être informée en temps utile et le locataire sera facturé pour tous les frais encourus pour remplacer ou faire réparer les serrures.

- Chaque fois que l'on entre dans L9, il faut éteindre, dès l'entrée, l'interrupteur électrique lumineux situé à mi-hauteur sur le mur gauche, ce qui permettra une activation intelligente et personnalisée du système domotique. À l'inverse, quand on quitte l'appartement, il faut allumer ce même interrupteur avant de sortir afin d'activer la fermeture automatique des volets roulants et l'extinction des lumières éventuellement encore allumées.

- Avant de quitter le L9, le locataire est prié d'éteindre tous les postes de télévision et de fermer les robinets d'eau.

- *Le propriétaire a le droit, en l'absence du locataire et dans des circonstances d'extrême urgence, de pénétrer dans l'appartement afin de prévenir d'éventuels dommages ou dangers. Le propriétaire est tenu d'informer rapidement le client de son accès à l'appartement.*
- *Il est interdit de faire du bruit entre 14h00 et 16h00, et de 23h00 à 7h00.*
- *Les animaux domestiques ne sont pas autorisés.*
- *En cas de perte ou de détérioration des installations, du mobilier, des appareils ou de l'équipement de l'appartement, le client est tenu d'en informer immédiatement la Direction. Si la perte ou le dommage est imputable au client, celui-ci est tenu de verser une indemnité correspondant à la valeur de l'objet perdu ou du dommage causé.*
- *Il est strictement interdit de prélever du matériel ou des parties du matériel fourni (serviettes, couvertures, etc.) dans l'appartement.*
- *Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des appartements.*
- *L'accès à Internet avec le système wifi est à la disposition des hôtes.*
- *Les hôtes ont accès à SKY avec une gamme complète de chaînes d'information, scientifiques, sportives et de divertissement. En particulier, grâce à la nouvelle technologie SKY dont la maison est équipée, il est possible de profiter des différents programmes de SKY à partir des 3 stations Smart TV de la maison.*
- *Le client a la possibilité de profiter des chaînes de Web Tv grâce aux 3 Smart TV supportées par une connexion Internet appropriée.*
- *Un amplificateur numérique situé sous la Smart TV dans la chambre principale est à la disposition du locataire, où il peut télécharger sa liste de lecture musicale préférée via Wifi, Bluetooth ou clé USB, ou simplement écouter de la musique ou des informations provenant de sa station de radio préférée.*
- *Un système domotique est à la disposition du locataire, qui peut contrôler de manière responsable la climatisation, la consommation d'énergie et la sécurité de la maison. - Le propriétaire a le droit de suspendre le service aux hôtes qui ne respecteraient pas les dispositions du présent règlement intérieur.*
- *À l'arrivée, chaque locataire est tenu d'envoyer son document d'identification personnel (carte d'identité ou passeport) à la Direction par courriel ou par Whatsapp, afin qu'il puisse en informer l'office du tourisme concerné.*
- *Nous vous invitons à communiquer à la Direction, à votre disposition 24 heures sur 24, vos commentaires positifs ou négatifs, ainsi que vos souhaits ou suggestions.*

La Direction de la Location de vacances L9